

EDITO

Le mot de la Présidente

Une présidence au service du collectif.



Présider la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier est pour moi un engagement profond: celui **de rassembler** pour faire avancer notre territoire, **dans le respect des identités, des richesses et des typicités** de chacun de nos villages.

Mon ambition est claire: agir avec **pragmatisme** et **lucidité**, en garantissant l'aboutissement des travaux déjà engagés, tout en veillant à une **maîtrise rigoureuse de coûts**, aujourd'hui trop élevés. Cette responsabilité collective nous impose **sérieux, transparence** et sens des **priorités**.

Cette nouvelle étape repose sur un **travail collégial** fort. Les commissions se mettent en place grâce à l'engagement des vice-présidents, dont je salue l'implication. Elles pourront s'appuyer sur le professionnalisme et la disponibilité de nos agents, que je remercie chaleureusement. Leur action quotidienne permet d'assurer une continuité de service indispensable, malgré les périodes de transition et de changement.

Nous prendrons le temps de **travailler sereinement et efficacement**, afin de construire des **réponses adaptées** aux besoins réels de nos habitants et de nos communes. La Communauté de Communes doit être avant tout **aidante, facilitatrice** et **fédératrice**, au service du développement équilibré de notre territoire.

Ensemble, avec méthode, confiance et respect mutuel, nous ferons des Rives du Haut Allier un territoire où il fait bon vivre, entreprendre et construire l'avenir.

Sandrine ROUX

Jeudi 9 avril 2026, les nouveaux élus communautaires issus des 60 communes qui forment la Communauté de communes des rives du Haut-Allier ont élu leur nouvel exécutif: 14 vice-présidents respectant la parité non obligatoire dans ce cadre ainsi que 3 conseillers délégués



Pour recevoir les lettres d'information de la Communauté de communes automatiquement au format numérique, vous pouvez en faire la demande par mail à l'adresse suivante : a.cussac@rivesduhautallier.fr.

1

Finances, ressources humaines, communication et attractivité territoriale

Franck Noël-Baron et David Roche



Franck NOËL-BARON
Maire de Langeac
1er vice-président



David ROCHE
Maire de Saint-Arcons-d'Allier
Conseiller délégué

14 vice-président(e)s

3 conseillers délégués

7 commissions de travail

Au côté de la Présidente Sandrine Roux, la Commission définit les orientations financières de l'intercommunalité, veille à la bonne gestion des dépenses publiques et participe à la définition des stratégies d'investissement pour le territoire. Elle veille à l'organisation des services et travaille sur la valorisation des actions et la fluidité de l'information auprès des habitants.

La Commission conduit également une démarche d'attractivité et d'accueil destinée aux nouveaux arrivants des rives du Haut-Allier et déploie la réflexion autour de la marque de territoire "La bonne Altitude".

2

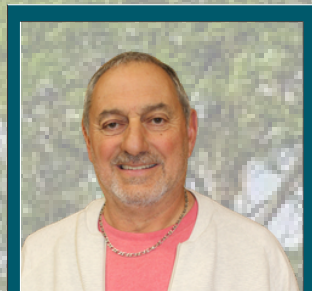
Aménagements, travaux, déchets, GEMAPI, urbanisme

Alain Cussac, Michel Clémensat et Philippe Molhérat

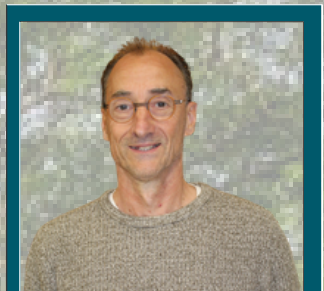
Cette Commission assure le suivi et la coordination des **opérations d'investissement et le suivi des travaux**. Elle encadre l'action du **service technique** communautaire intervenant sur un périmètre de 12 communes et veille à la maintenance et à la gestion du patrimoine communautaire. Elle met en œuvre des compétences obligatoires et structurantes, notamment en matière de gestion des **ordures ménagères**, de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (**GEMAPI**), ainsi que le projet d'élaboration et de suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (**PLUI**) en partenariat avec le service économie.



Alain CUSSAC
Maire de Pébrac
5ème vice-président



Michel Clémensat
Maire de La Chomette
7ème vice-président

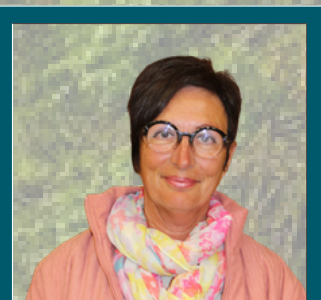


Philippe MOLHERAT
Maire de Mazerat-d'Allier
11ème vice-président

3

Services à la population

Magalie Missonnier, Karine Cros et Jessica Coudert



Magalie MISSONNIER
1ère adjointe de Paulhaquet
4ème vice-présidente



Jessica COUDERT
Maire de Pinols
12ème vice-présidente



Karine CROS
Maire de St-Eugénie-de-Villeneuve
8ème vice-président

La Commission assure la gestion des **transports** (transport à la demande Colibri et transports scolaires), tout en pilotant l'ensemble de l'offre existante en matière d'**enfance et de jeunesse**. Elle est également chargée du pilotage des actions de médiation et de formation au numérique. D'autre part, elle intervient dans le **champ social** à travers la conduite des **chantiers d'insertion**, la gestion de l'**aire des d'accueil des gens du voyage** ainsi que le **soutien aux associations locales** à vocation sociale et de proximité. Elle porte également le déploiement d'un **volet santé** au service des administrés (mutuelle, télé-assistance par exemple).

Développement économique et développement durable

Sylvie Lebrat, Robert Pays et Agnès Jean

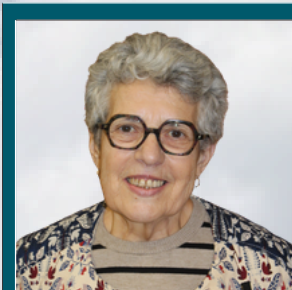
La Commission participe à la conception et à la mise en œuvre des politiques liées à l'accompagnement des **acteurs économiques** du territoire, à l'octroi des aides à l'investissement, à l'animation commerciale. Elle travaille sur le développement des **projets énergétiques** du territoire et à la valorisation des ressources locales. Enfin, elle s'intéresse aux enjeux liés à l'**emploi**, à l'habitat, à l'aménagement des zones d'activités et aux **mobilités économiques** sur le territoire.



Sylvie LEBRAT
3ème Adjointe à Saugues
2ème vice-présidente



Robert PAYS
Maire de Siaugues-Sainte-Marie
3ème vice-président



Agnès JEAN
Maire de Saint-Privat-du-Dragon
6ème vice-présidente

Sports, loisirs, culture et vie associative

Lydie Bertoni et Caroline Sahuc

La Commission pilote les **actions culturelles** auprès des jeunes comme la *musique, la danse ou le théâtre*, le lien aux associations pour leurs manifestations ou le déploiement de leur activité au titre de l'intérêt communautaire, les *transports sportifs* dans le cadre des cycles piscine. Elle coordonne également un **contrat lecture et de développement numérique** à destination du réseau des 28 bibliothèques du territoire et une convention à l'éducation artistique et culturelle.



Caroline SAHUC
Conseillère municipale de Langeac
14 vice-présidente



Lydie BERTONI
Maire de Mazerat-Aurouze
10ème vice-présidente

Tourisme et attractivité touristique

David Olnol et Luce Mansot

La Commission encadre les missions d'accueil et d'information de l'Office de tourisme communautaire avec 3 bureaux à *Langeac, Lavoûte-Chilhac et Saugues*. Ils définissent la stratégie de la **destination Gorges du Haut-Allier**, la promotion du territoire, des hébergements et activités touristiques, le développement de nouveaux produits comme le *train touristique* ou des *pratiques de pleine nature douces* autour des patrimoines. Ils définissent plus largement le cadre de l'attractivité à destination des touristes.



David OLAGNOL
Maire d'Ally
9ème vice-président



Luce MANSOT
Maire de Chavaniac-Lafayette
Conseillère déléguée

Services aux Communes

Ludovic Leydier et Marc Servant

Cette nouvelle commission assure le lien avec l'ensemble des communes du territoire. Elle a pour mission de leur apporter un accompagnement à la fois **financier**, notamment par l'attribution de subventions destinées à la réalisation de projets spécifiques et **technique** incluant un appui administratif, la mise en place de groupements de commandes, ainsi que des actions de mutualisation (notamment de matériel) adapté à leurs besoins. Sa vocation principale est d'identifier et de faire remonter les besoins des communes, quel que soit le domaine concerné, afin d'y répondre de manière pertinente et d'apporter une réelle valeur ajoutée.



Ludovic LEYDIER
Maire de Thoras
13ème vice-président



Marc SERVANT
Maire de Chazelles
Conseiller délégué

